

## Tentatives pour régler le conflit

On essaya d'abord de trouver une solution au problème de Chypre par négociations directes entre la Grande-Bretagne, la Grèce et la Turquie. Une conférence tripartite tenue à Londres en 1955 se termina dans une impasse. L'Angleterre proposa l'année suivante un plan basé sur des propositions d'un éminent juriste, lord Radcliffe, qui fut rejeté à la fois par la Grèce et la Turquie bien que pour des raisons différentes. Après que la Grèce eut refusé de se rendre à une autre conférence en 1957, le Royaume-Uni présenta un second plan en janvier 1958. C'est ce qu'on a appelé le Plan des Partenaires: il admettait la Grèce et la Turquie dans l'administration de l'île et devait servir comme base de gouvernement durant une période "d'apaisement" fixée à sept ans. Bien que la Turquie eût accepté d'y participer, la Grèce refusa le plan alléguant qu'il laissait la voie ouverte au partage de Chypre.

A l'automne 1958, on tenta à l'intérieur du Conseil de l'OTAN de réunir des représentants des pays intéressés et on crut un moment que le secrétaire général, M. Spaak, réussirait à mettre sur pied une conférence groupant des délégués du Royaume-Uni, de la Grèce et de la Turquie. Ce projet dut être abandonné après la décision du Gouvernement grec de ne pas y assister et de soumettre plutôt le problème de Chypre aux Nations Unies. Dans l'interval, l'Angleterre annonça son intention d'appliquer le Plan des Partenaires.

Depuis 1954 les Grecs ont réussi à faire inscrire tous les ans la question de Chypre à l'agenda des Nations Unies, mais chaque année l'Assemblée générale n'a pu faire plus qu'adopter une résolution exhortant les trois pays à coopérer dans la recherche d'un compromis. Bien que les recommandations de l'Assemblée, en décembre 1958, fussent encore dans la même ligne, le ton modéré des débats donna lieu d'espérer que la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne s'achemineraient vers une entente et qu'il était possible d'envisager la fin du conflit. Ainsi la délégation grecque n'exigea pas l'appui des Nations Unies en faveur de l'ENOSIS mais se borna à demander que l'organisme assume une plus grande part dans la recherche d'un règlement. L'archevêque Makarios avait lui aussi modifié sa position et réclamait l'indépendance de Chypre de préférence à l'union de l'île avec la Grèce.

### Les Accords de Londres

En dépit du manque apparent de progrès aux Nations Unies et à l'OTAN, les discussions entre les représentants de la Grèce et de la Turquie s'y étaient développées en de sérieuses négociations bilatérales, résultant dans la rencontre à Zurich en février 1959 des ministres des Affaires étrangères de Grèce et de Turquie, durant laquelle des principes devant régler le futur de Chypre furent définis. La réunion de Zurich fut suivie presque immédiatement par une conférence tripartite qui commença à Londres le 17 février 1959 et où on approuva les conclusions de Zurich. Les accords furent signés le 19 février par les premiers ministres du Royaume-Uni, de la Grèce et de la Turquie ainsi que par les représentants des deux communautés chypriotes.

Les Accords de Londres stipulent que:

a) Chypre sera érigée en république, alliée à la Grèce et à la Turquie par un traité liant les trois pays en matière de défense. A cette fin, la Grèce et la Turquie cantonneront des forces armées sur l'île. L'indépendance, l'intégrité et la sauvegarde de la République sont garanties